



Commission des politiques environnementales, économiques et sociales (CPEES) Rapport 2017-2021

Présidente : Kristen Walker Painemilla

MISSION

Contribuer à la Mission de l'UICN en générant et en diffusant des connaissances, en mobilisant l'influence et en promouvant des actions visant à harmoniser la conservation de la nature avec les préoccupations sociales, culturelles, environnementales et de justice économique critiques des sociétés humaines.¹

VISION

Un monde où la durabilité, la justice et l'équité sociales sont valorisées dans la conservation de la nature² et le développement.

OBJECTIFS ET APPROCHES STRATÉGIQUES

La Commission des politiques environnementales, économiques et sociales (CPEES) remplit sa mission en mobilisant les recherches, l'expertise et les actions de ses membres pour :

Identifier, analyser et apprendre des politiques et pratiques à l'interface entre conservation de la nature et préoccupations de justice socioéconomique, environnementales, culturelles et spirituelles des communautés humaines.

Promouvoir une approche holistique de la conservation de la nature et du développement écologiquement durable au sein de l'UICN, en reconnaissant les complexités et en promouvant un dialogue et un apprentissage collaboratif basé sur le respect de valeurs, connaissances et expériences diverses.

Mener des recherches novatrices et ouvertes dans toutes les communautés appropriées et apporter ainsi des **réponses opportunes aux questions actuelles de politique environnementale, économique et sociale identifiées par les Membres, le Secrétariat, le Conseil et les Commissions de l'UICN, par des accords**, des déclarations et autres processus internationaux pertinents, ainsi que par les sociétés humaines.

Fournir des conseils sur les politiques et les pratiques des institutions et organisations publiques, privées et de la société civile concernant la conservation de la nature, la promotion

¹ Les « sociétés humaines » sont ici expressément reconnues pour inclure les peuples autochtones, les communautés locales non autochtones et les communautés confessionnelles, ainsi qu'un souci d'égalité hommes-femmes et entre les générations.

² La conservation est ici définie comme la gestion de l'utilisation humaine de la biosphère afin que celle-ci puisse apporter le plus grand bénéfice durable aux générations actuelles tout en maintenant son potentiel pour répondre aux besoins et aspirations des générations futures. [UICN et al. (1980). *Stratégie mondiale pour la conservation*.]

de la diversité bio-culturelle et l'utilisation durable et équitable de la nature et des ressources naturelles.

Contribuer à la mise en œuvre du Programme de l'UICN et renforcer les capacités de celle-ci en encourageant la participation de diverses cultures et groupes d'intérêts et l'inclusion de différentes formes de connaissances, d'expériences et de compétences.

Soutenir la participation et l'autonomisation des peuples autochtones, des communautés locales et des dirigeants intergénérationnels à tous les niveaux des politiques et des pratiques de conservation et de développement.

PRIORITÉS ET RÉALISATIONS

La CPEES contribue à la mission et au Programme mondial de l'UICN et travaille sur d'autres questions relevant du domaine technique de son propre mandat. Aux fins du présent rapport, les réalisations de la CPEES pour la période 2017-2020 sont regroupées en deux parties. La première s'inscrit dans le cadre de l'Approche Un seul Programme et reflète les priorités énumérées dans le mandat de la CPEES (sections 1 à 6). La deuxième partie fait référence aux communications, à la gouvernance, aux membres et aux finances (sections 7 à 11). Les acronymes des thèmes et groupes de spécialistes de la CPEES sont expliqués dans l'[Annexe A du présent rapport](#).

1. Le domaine de Programme « Valoriser et conserver la nature » renforce le travail de l'UICN en matière de conservation de la biodiversité, en mettant l'accent sur les valeurs tangibles et intangibles de la nature.

Religion, spiritualité, conservation de l'environnement et justice climatique (ReSpECC, selon ses sigles en anglais). Le Groupe de spécialistes ReSpECC vise à promouvoir la coopération et la compréhension interreligieuses, la coopération interculturelle et le respect de notre planète. Il a favorisé une coordination entre organisations confessionnelles au sein d'accords multilatéraux sur l'environnement, notamment la CCNUCC et la CDB, ainsi que dans le cadre des événements de l'UICN. Les membres de ReSpECC se sont impliqués dans une série d'accords environnementaux multilatéraux et ont soutenu la planification de la réunion du Parlement des religions du monde en 2018 à Toronto, Canada, contribuant ainsi à relier différentes initiatives écologiques interreligieuses dans le monde entier. ReSpECC dirige également les préparatifs d'un autre dialogue de haut niveau des leaders spirituels lors du Congrès mondial de la nature de l'UICN 2020 (en 2021).

Thème sur la culture, la spiritualité et la conservation (CSC) : La CPEES s'est associée au Groupe de travail Religion et conservation de la Société pour la biologie de la conservation (SCB, selon ses sigles en anglais) pour produire un court métrage intitulé [Culture, spiritualité et conservation](#) à propos de certains des endroits où la culture, la spiritualité et la conservation se rencontrent, et pourquoi travailler ensemble pourrait faire toute la différence pour relever les plus grands défis environnementaux de notre temps.

Série de dialogues #BuildBackBetter (Mieux reconstruire) : En 2020, la CPEES a lancé la série de dialogues [#BuildBackBetter](#) dans le but de générer un dialogue et des recommandations pour la période post-pandémique. À ce jour, la CPEES a organisé [six dialogues](#) sur des sujets allant de la spiritualité au changements environnementaux. Nous prévoyons d'en organiser au moins six autres avant le Congrès mondial de la nature de l'UICN,

afin d'aider à développer une feuille de route au cours de la prochaine période quadriennale, qui soutiendra la réponse de la CPEES et le programme Nature 2030 de l'UICN. La CPEES continuera de promouvoir un changement transformateur, une reprise équitable et la justice sociale, et continuera à faire face à la crise climatique au cours des quatre prochaines années.

Poursuivre le parcours Nature-culture : La CPEES, en collaboration avec le Secrétariat de l'UICN, a poursuivi le parcours Nature-culture et travaille activement à la création d'une stratégie plus large visant à intégrer la culture et la spiritualité dans le cadre de la conservation à l'échelle régionale et mondiale. Les activités visant à favoriser cette démarche comprennent la mise en relation des régions de la CPEES avec le travail accompli par la Conférence des Églises du Pacifique et le Collège théologique du Pacifique grâce au projet *Retisser le tapis écologique*, et l'influence des politiques régionales de conservation afin de les rendre plus inclusives et conscientes des approches confessionnelles. La CPEES continue de collaborer avec le Conseil international des monuments et des sites (ICOMOS) et a participé à la 19^{ème} Assemblée générale de l'ICOMOS (New Delhi, Inde). La CPEES fait partie du Comité scientifique de la 20^{ème} Assemblée générale (prévue pour 2023).

Engagement de la CPEES auprès de la communauté de pratique sur la Comptabilité du capital naturel (NCA, selon ses sigles en anglais). Créée lors du Forum NCA de Kampala (novembre 2019), la communauté de pratique est dirigée, coordonnée et soutenue par le projet WAVES de la Banque mondiale, avec le soutien du vice-président régional de la CPEES pour l'Afrique et du président de la CPEES pour le Thème de l'économie. La série de webinaires mensuels mobilise 100 à 200 personnes. La CPEES a soutenu le processus de NCA et participe aux groupes de travail Comptabilité des océans, Capital naturel dans la prise de décisions d'investissement, Politiques et Intégration du capital naturel dans le secteur privé.

2. Le domaine de Programme « Promouvoir et soutenir une gouvernance efficace et équitable des ressources naturelles » consolide le travail de l'UICN sur les relations entre l'homme et la nature, les droits et les responsabilités, et l'économie politique de la nature.

Le **Cadre de gouvernance des ressources naturelles (CGRN)** est un produit de connaissances de l'UICN créé pour fournir une approche robuste, inclusive et fiable pour évaluer et améliorer la gouvernance des ressources naturelles à plusieurs niveaux et dans divers contextes. L'initiative CGRN est co-organisée par la CPEES et le Programme mondial de l'UICN sur la gouvernance et les droits (GPGR, selon ses sigles en anglais). L'initiative a **consolidé un cadre global pour la gouvernance des ressources naturelles** comprenant des valeurs, des principes et des critères importants pour la réalisation et le maintien d'une gouvernance efficace et équitable. Le CGRN s'appuie sur un processus de développement approfondi et largement consultatif. L'initiative **élabore, teste et soutient l'application de lignes directrices et d'outils visant à évaluer et améliorer la gouvernance**. L'initiative CGRN a facilité les évaluations basées sur le CGRN avec plusieurs programmes du Secrétariat et leurs partenaires, y compris deux évaluations en Tanzanie en collaboration avec le programme SUSTAIN de l'UICN. Le CGRN **consolide et renforce également la cohérence des travaux de l'UICN en matière de gouvernance**. La CPEES a analysé la correspondance entre le CGRN et dix autres outils et approches de l'UICN liés à la gouvernance, et a discuté des résultats avec les représentants des programmes du Secrétariat au Siège de l'UICN (2018). La CPEES et le GPGR, en collaboration avec le Programme de conservation des forêts (FCP, selon ses sigles en anglais), ont également

réalisé une analyse basée sur le CGRN et élaboré des recommandations pour améliorer l'intégration des considérations de gouvernance dans les évaluations des possibilités de restauration des paysages. **La CPEES et le GPGR encouragent une utilisation et un apprentissage plus larges du CGRN**, notamment par le biais d'un atelier participatif avec le personnel du Secrétariat et les Membres d'Afrique orientale et australe (2018), par des présentations lors de cinq Forums régionaux de conservation (2019), en co-développant des webinaires et autres communications, en analysant les leçons tirées de l'utilisation du CGRN (en cours) et en formant une communauté de pratique plus vaste du CGRN (en cours).

Développement d'un réseau, d'un portail et d'une plateforme d'apprentissage sur la gouvernance : Le Thème de la CPEES sur la gouvernance, l'équité et les droits (TGER, selon ses sigles en anglais) s'engage auprès de certains partenaires initiaux afin de développer un réseau en ligne, un portail (site web) et une plateforme (technologie) axés sur la facilitation et l'amélioration de l'apprentissage social pour la gouvernance environnementale mondiale. Le portail et la plateforme connecteront et soutiendront plusieurs réseaux et organisations travaillant à la création et à la mise en œuvre de cadres de gouvernance. Ils présenteront des histoires de gouvernance (et autres formes de supports) sur les cadres et les résultats de gouvernance à l'échelle locale. Une attention particulière sera accordée aux moyens de renforcer l'équité entre les acteurs de la gouvernance au sein et au-delà du réseau. Les études initiales sur l'apprentissage social sont aujourd'hui terminées et plusieurs partenaires ont été impliqués. Le TGER, avec la collaboration principale du CGRN, explore actuellement différents partenariats et opportunités de financement afin de soutenir le développement du portail et de la plateforme à long terme.

Rôle des peuples autochtones et des communautés locales dans une conservation efficace et équitable : En 2018/2019, le thème sur le Bien-être humain et les moyens de subsistance durables (HWSL, selon ses sigles en anglais) a mis en place un groupe de travail afin de réaliser une synthèse des données probantes en réponse à une question clé : une gouvernance de la conservation qui respecte ou est dirigée par les PACL conduit-elle à des résultats de conservation meilleurs ou pires, et comment ou par quelles voies ces résultats sont-ils obtenus ? L'étude, à paraître dans la revue *Ecology and Society*, révèle que : a) les efforts de conservation contrôlés localement produisent des résultats sociaux et écologiques positifs beaucoup plus fréquemment que les interventions contrôlées de l'extérieur, et b) un contrôle local représente la principale voie vers une conservation efficace à long terme parce que l'autonomisation et le soutien des institutions locales, en particulier lorsque ceux-ci sont plus généralement respectés dans la loi et les politiques, peuvent galvaniser et mobiliser les communautés pour assurer une gestion de l'environnement. Pour valider et illustrer plus avant ces résultats, le groupe a rassemblé un ensemble diversifié d'études de cas sur la gouvernance innovante de la conservation, où le bien-être des PACL est devenu une motivation centrale. Un numéro spécial de la revue a été proposé et les études de cas sont en cours de rédaction pour publication en 2021. L'analyse et les études de cas seront diffusées lors de leur publication et combinés pour produire des conseils sur les pratiques exemplaires et les défis liés à l'établissement ou à la transition vers une gouvernance équitable et efficace.

Dialogue multipartite sur la complexité de la dynamique nature-humains : Pour la première fois, la CPEES a collaboré avec l'Association internationale pour l'étude des biens communs (IASC, selon ses sigles en anglais) lors de sa Conférence internationale biennale (Pérou, 2019). Le TGER a travaillé avec six intervenants sur un dialogue multipartite, basé sur leur expérience de la complexité des interactions dynamiques nature-humains dans la conservation. Ce dialogue multipartite a encore renforcé la vision du TGER selon laquelle un dialogue multipartite est essentiel à la conservation dans les territoires autochtones.

Analyse de situation du travail de l’UICN en relation avec la paix et les conflits : Le *thème Environnement et paix* (TEP) a réalisé une analyse du travail de l’UICN et de la manière dont celui-ci aborde la consolidation de la paix environnementale, les conflits et la sécurité. Les résultats préliminaires soulignent le rôle important joué par l’UICN dans la mobilisation d’experts, de données scientifiques et de politiques sociales afin d’aider à façonner et transformer les récits de conflits et la résolution des conflits. Le rapport vise à aider l’UICN à mieux se positionner en matière de consolidation de la paix dans ou par le biais de la conservation, en concluant des alliances stratégiques et en définissant des programmes de travail avec les organisations de paix environnementale existantes et autres organisations axées sur la paix.

Migrations et changements environnementaux : Le TEP a réuni un groupe multipartite et interdisciplinaire (dont des entités de l’UICN, des organes des Nations unies, l’Environmental Peacebuilding Association, le Wilson Centre, des universités, etc.) afin d’évaluer de manière critique les informations existantes et mettre en évidence les problèmes urgents liés aux migrations forcées de personnes et autres espèces et à la conservation à l’interface des changements environnementaux et des conflits armés, afin d’aider les professionnels et les décideurs à trouver des solutions fondées sur la nature aux changements environnementaux, aux migrations forcées et aux conflits. Le rapport, qui sera présenté lors du Congrès, met l’accent sur les questions uniques de migrations périurbaines, de migrations croisées entre humains et autres espèces, et sur les possibles interventions face aux défis auxquels la conservation, le développement et les intérêts humanitaires seront confrontés.

Défenseurs de l’environnement : La CPEES a participé activement aux travaux relatifs aux défenseurs de l’environnement par le biais de dialogues avec le Conseil des droits de l’homme des Nations unies et la coalition *Defending the Defenders* (Défendre les défenseurs). Dans le cadre de ses travaux sur les Défenseurs de l’environnement, la CPEES collabore également à une série de [dialogues de haut niveau](#) et à des webinaires sur le sujet (automne 2020). Une édition spéciale de *Questions de politique de la CEESP* sur les défenseurs de l’environnement sera publiée lors du Congrès. En conjonction avec la Motion 61 ([Accord régional sur l’accès à l’information, la participation du public et l’accès à la justice en matière d’environnement en Amérique latine et dans les Caraïbes](#)), la CPEES a lancé le **premier Forum de dialogue sur cette question auprès de la communauté** de l’UICN dans la région, destiné à la fois aux organisations membres et aux experts des Commissions ainsi qu’aux autres organisations et acteurs concernés, et visant à évaluer et élaborer des lignes directrices et des politiques sur les questions d’accès à l’**information, de participation du public** et d’accès à la **justice en matière d’environnement**.

Égalité hommes-femmes dans la conservation : Le Groupe de spécialistes des questions de genre (SGG, selon ses sigles en anglais) de la CPEES vise à renforcer la pleine réalisation de l’égalité hommes-femmes et de l’autonomisation des femmes dans les politiques et les pratiques de conservation et de développement durable. Le SGG a constitué une base de membres composée de personnes clés disposant d’une expertise spécifique sur les questions de genre, et s’est activement engagé auprès du Global Gender de l’UICN. Le SGG a collaboré aux publications suivantes : [les questions de genre dans la pêche](#), recommandations pour un après 2020 sensible aux questions de genre, et une analyse des [liens entre la violence sexiste et l’environnement](#). Le SGG a organisé un événement sur le thème « Renforcer les connaissances pour l’action : outils pour mettre en œuvre un Programme de l’UICN 2021-2024 sensible aux questions de genre », en collaboration avec le Secrétariat, les Bureaux régionaux et les programmes de l’UICN, afin de souligner l’importance cruciale des analyses

sexospécifiques pour intégrer systématiquement une perspective de genre à la gestion de la conservation des ressources naturelles.

3. Le domaine de Programme « Des solutions fondées sur la nature pour relever les enjeux de la société » élargit le travail de l’UICN sur la contribution de la nature à la résolution des problèmes de développement durable, en particulier dans les contextes des changements climatiques, de la sécurité alimentaire et du développement social et économique.

People in Nature : People in Nature (PiN – Personnes et nature) est un panier de connaissances de l’UICN sur les interrelations entre les personnes et la nature. PiN fournit une approche systématique pour travailler avec les communautés et autres pour documenter les avantages et valeurs des utilisations matérielles et culturelles de la biodiversité, identifier les avantages (et les coûts) de la biodiversité dans les paysages, et comment ces avantages sont mis à profit et distribués. Les évaluations PiN ont pour but d’aider à cerner les possibilités de changement et les contraintes qui s’y rattachent, et de fournir des informations afin d’aider les principaux décideurs à réfléchir aux répercussions de toute décision, influençant ainsi positivement la planification de la conservation et du développement.

PiN travaille actuellement à l’élaboration de lignes directrices pour la méthodologie PiN mixte, afin de permettre au Secrétariat et aux Membres de mettre en œuvre la méthodologie PiN. Actuellement, l’accent est mis sur la production du document de cadrage des documents d’orientation et de l’ébauche de lignes directrices pour la phase I du flux de travail PiN. [PiN a publié un bref mémoire](#) en avril 2021 soulignant sa pertinence pour la conception et le développement de réponses à la COVID-19.

Communautés et commerce illégal d’espèces sauvages (IWT, selon ses sigles en anglais) : Depuis 2014, le Groupe de spécialistes de l’utilisation durable et des moyens de subsistance (SULi, selon ses sigles en anglais) travaille avec ses partenaires pour faire entendre la voix des communautés locales dans les discussions politiques internationales sur le commerce illégal d’espèces sauvages. Au cours de cette période quadriennale, nous avons commencé à mettre en œuvre un nouveau programme de travail ([Les communautés : première ligne de défense contre le commerce illégal d’espèces sauvages](#)) en partenariat avec l’UICN ESARO et l’Institut international pour l’environnement et le développement (IIED). Nous avons élaboré une approche fondée sur la « théorie du changement » pour comprendre et évaluer les projets relatifs au commerce illégal d’espèces sauvages et la mesure dans laquelle ceux-ci mobilisent efficacement les communautés. SULi a également organisé un événement « Voix des communautés » (avant l’IWT 2018), offrant l’occasion aux communautés du monde entier de se rencontrer, de partager leurs expériences et de faire entendre leur voix auprès des gouvernements et autres participants de haut niveau à la Conférence. SULi a également lancé le portail en ligne www.peoplenotpoaching.org et a documenté plus de 100 études de cas sur l’engagement communautaire dans la lutte contre l’IWT.

Conflits entre humains et faune sauvage : La CPEES travaille activement sur les questions relatives aux conflits et à la coexistence entre humains et faune sauvage. En tant que membre de l’Équipe spéciale sur les conflits entre humains et faune sauvage, la CPEES fournit des conseils socioculturels essentiels au réseau de l’UICN, aux professionnels de la conservation et aux organisations internationales, par le biais d’avis et d’informations sur les meilleures pratiques sur le terrain. En collaboration avec la Commission de l’UICN pour la sauvegarde des espèces (CSE), la CPEES a aidé à convoquer une conférence sur le thème [Conflits et](#)

[coexistence entre humains et faune sauvage \(reportée à 2020\)](#). La CPEES collabore actuellement à l'élaboration de Lignes directrices sur les pratiques exemplaires en matière de conflits entre humains et faune sauvage.

Conférence sur les communautés, la conservation et les moyens de subsistance : En mai 2018, la CPEES a co-organisé une conférence sur le thème « [Communautés, conservation et moyens de subsistance](#) », en collaboration avec le Community Conservation Research Network (CCRN – Réseau de recherche sur la conservation communautaire). Celle-ci a réuni plus de 400 peuples autochtones, professionnels des communautés et des politiques, représentants gouvernementaux et universitaires, et a produit des enseignements pertinents de l'échelle locale jusqu'au niveau mondial. La Conférence a été une occasion unique d'établir des partenariats et de façonner les travaux futurs. Les organisations de peuples autochtones (OPA) de l'UICN, avec le soutien de la CPEES, ont organisé une série de dialogues et de tables rondes sur des questions liées aux territoires, aux droits et aux savoirs traditionnels, ainsi qu'aux partenariats, financements et solutions innovants.

Étude sur le rôle et les contributions des peuples autochtones à la résilience aux changements climatiques : Le Groupe de spécialistes des Peuples autochtones, des lois coutumières et environnementales et des droits de l'Homme (SPICEH, selon ses sigles en anglais) a contribué à sensibiliser aux conceptions et valeurs des peuples autochtones et aux contributions des institutions et systèmes de gouvernance coutumiers des peuples autochtones à la gestion durable des ressources naturelles, à la résilience aux changements climatiques et à des moyens de subsistance durables. Le SPICEH travaille à l'élaboration d'un rapport visant à mettre en lumière comment le système de connaissances traditionnelles et les valeurs culturelles des peuples autochtones ont contribué à maintenir un environnement sain, ainsi que les défis juridiques et politiques auxquels sont confrontées les communautés autochtones.

4. Nouveaux groupes de spécialistes

Groupe de spécialistes Personnes et océan : En 2018, la CPEES a créé un nouveau groupe de spécialistes pour répondre à la nécessité de comprendre et d'intégrer les voix, les visions, les droits et les besoins de subsistance des peuples côtiers et des nations insulaires dans les politiques et pratiques liées à la conservation et à la gestion des océans. Les peuples autochtones, les communautés côtières, les petits pêcheurs et les nations insulaires sont intimement liés, dépendent et revendiquent des ressources et des territoires dans une grande partie des océans et des environnements côtiers mondiaux. L'objectif du Groupe de spécialistes Personnes et océans est de mettre l'accent sur le milieu marin dans les travaux de la CPEES-UICN. En particulier, ce groupe de spécialistes axé sur le milieu marin recoupe les thèmes de la CPEES.

Groupe de spécialistes des Économies locales, des communautés et de la nature (LECN, selon ses sigles en anglais). En 2017, la CPEES a créé ce GS possédant des intérêts et une expertise en matière d'économie et de marketing agricoles, de géographie économique et sociale, d'anthropologie, de développement rural et communautaire, d'économies des espèces sauvages et autres thèmes connexes. Le GS a identifié les principaux domaines d'intérêt pour le thème économique, y compris les valeurs et la valorisation, les questions de capital naturel, les services écosystémiques et les économies autochtones.

Groupe de spécialistes en Criminologie verte : En 2019, la CPEES a réuni un réseau international de chercheurs, d'universitaires et d'activistes inquiets des relations politiques,

sociales et économiques existant au sein de la société et engendrant des dommages écologiques, en tenant compte des différents groupes thématiques et de la localisation physique des dommages dans des contextes géographiques particuliers, afin d'identifier les impacts de nature négative qui affectent l'environnement en raison de l'activité humaine et de fournir une analyse perspicace de ces défis. Dans le cadre de ses travaux, le GS a élaboré un cours sur la « Criminologie verte » dans le but de fournir une perspective plus riche et plus vaste à l'ensemble des connaissances acquises au cours de la formation professionnelle d'un étudiant en criminologie, de former des étudiants susceptibles de contribuer professionnellement à la société par l'étude et la prévention des atteintes et des crimes contre l'environnement et d'encourager sa mise en œuvre dans d'autres universités au Mexique et en Amérique latine.

5. Contributions aux processus internationaux

Les membres de la Commission ont participé activement à un large éventail de processus internationaux relevant du mandat de la CPEES-UICN. Dans certains cas, les membres de la Commission ont participé en tant que membres de la délégation de l'UICN. Dans d'autres, ils ont participé en tant qu'experts, intervenants invités, ou en tant que membres de délégations gouvernementales ou d'ONG.

Convention sur la diversité biologique (CDB) : La CPEES a participé au cadre pour l'après 2020 en mettant sur pied une équipe spéciale de la CPEES pour l'après 2020, qui participe aux forums de la CDB ainsi qu'aux processus de l'UICN, apportant des contributions aux positions de l'UICN sur les questions relevant de la CPEES. La CPEES a également soutenu le développement des éléments de travail Nature-culture du cadre mondial pour la biodiversité pour l'après 2020. La CPEES a également participé activement au processus post-2020, en particulier sur les questions liées aux Aires de conservation autochtones et communautaires (APAC), aux droits de l'Homme, au CLPE, aux objectifs et aux indicateurs. La présidente de la CPEES participe activement aux réunions de la CDB et soutient le Forum international autochtone sur la biodiversité (FIAB) et les OPA membres.

Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES) : Le GS SULi participe activement à la CITES et un important domaine de travail du SULi est de sensibiliser et de comprendre le rôle d'une utilisation durable des espèces sauvages dans le soutien à la conservation et aux moyens de subsistance locaux. Au cours de la dernière période quadriennale, SULi a soutenu le Secrétariat de la CITES dans ses travaux sur les impacts du commerce des espèces inscrites à la CITES sur les moyens de subsistance. SULi a travaillé avec le Secrétariat et les Parties à la CITES pour développer une série d'études de cas en amont de la Conférence des Parties 2019. Ces études de cas sont disponibles sur le site web de la CITES, sous la rubrique [Moyens de subsistance](#).

Instance permanente des Nations unies sur les questions autochtones (UNPFII, selon ses sigles en anglais) : La CPEES participe à l'UNPFII dans le but d'élargir sa portée auprès des partenaires autochtones, de soutenir les activités de l'UICN et de suivre les questions critiques importantes pour les peuples autochtones. La CPEES a participé aux 16^{ème}, 17^{ème} et 18^{ème} sessions. En particulier, la CPEES a soutenu les dialogues sur les peuples autochtones, les droits collectifs à la terre et aux territoires lors de la 17^{ème} session. Le Coprésident du SPICEH, Yeshing Upun, a présenté [la déclaration de l'UICN](#) à l'UNPFII (17^{ème} session). Il s'agissait de la première fois qu'un membre autochtone faisait une déclaration au nom de l'UICN.

Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES, selon ses sigles en anglais) : Aroha Mead, ancienne présidente de la CPEES, a participé à l'IPBES en tant que membre de la délégation de l'UICN. L'IPBES est directement pertinente pour la CPEES, y compris pour reconnaître l'importance des connaissances autochtones et locales dans les évaluations des écosystèmes. Le cadre conceptuel de l'IPBES reconnaît également explicitement de multiples valeurs à la nature et à la valorisation de la nature, et utilise une approche multidisciplinaire dans tous les aspects de ses travaux.

Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) : La présidente de la CPEES a été un membre actif de la délégation de l'UICN à la CCNUCC, aux côtés des OPA Membres de l'UICN, soutenant le développement et l'approbation de la [Plateforme des communautés locales et peuples autochtones](#) au cours de cette période quadriennale. La CPEES a fourni un appui technique et a collaboré avec les gouvernements et les donateurs sur l'importance des acteurs non étatiques dans les solutions climatiques, en particulier les peuples autochtones et les communautés locales. [Pasang Dolma Sherpa](#) (SPICEH) est actuellement coprésident du Groupe de travail de facilitation des communautés locales et peuples autochtones (CLPA).

6. Travailler avec les Membres et Comités régionaux et nationaux de l'UICN

Les membres du Comité directeur de la CPEES travaillent autant que possible avec les organisations Membres de l'UICN dans tous les aspects de leur travail. Environ 50% des présidents et des membres du Comité directeur de la CPEES appartiennent à des organisations Membres de l'UICN. La mobilisation des efforts au niveau national est un domaine susceptible d'être amélioré, à la fois en ce qui concerne les invitations des Comités nationaux à la participation de la CPEES et en ce qui concerne la capacité de la CPEES d'envoyer un représentant à chacun des Comités nationaux. Voici quelques domaines de travail de la CPEES ayant fait l'objet d'une interaction et d'une collaboration particulièrement fortes avec les Membres de l'UICN.

Inclure les organisations de peuples autochtones (OPA) dans la structure de l'Union : la CPEES a activement contribué et soutenu les OPA membres de la nouvelle catégorie de membres OPA en leur fournissant des conseils techniques, un soutien en matière de gouvernance, une assistance en matière de secrétariat et des orientations stratégiques. La CPEES a aidé à co-convoquer la première réunion des OPA Membres de l'UICN au Costa Rica en 2018, au cours de laquelle les OPA membres ont élaboré une stratégie autodéterminée identifiant des priorités communes visant à faire progresser les droits et les questions autochtones en matière de conservation, ainsi qu'au sein de l'UICN. Ces priorités visaient en particulier à tirer parti du pouvoir rassembleur, de la production de connaissances, de l'établissement de normes et de l'engagement politique de l'UICN en faveur des questions autochtones. La CPEES a travaillé avec les OPA membres pour faire progresser la stratégie, et en particulier les points liés à la participation des PA à la gouvernance de l'UICN, à l'engagement des PA dans les politiques mondiales et aux droits relatifs aux terres, aux territoires et aux ressources naturelles et culturelles. En 2019, la CPEES a contribué à co-organiser un échange d'experts sur le thème « Partager les connaissances : l'apprentissage par les pairs pour renforcer les capacités » avec les OPA membres et autres partenaires et organisations clés. L'évènement a réuni 45 représentants d'OPA et autres organisations partenaires. À l'issue de celui-ci, la CPEES a soutenu une réunion des OPA membres afin de

discuter et de se préparer au Congrès de l'UICN. La CPEES a activement soutenu le conseiller autochtone, Ramiro Batzin, sur les questions liées à la représentation et aux cotisations.

Région Asie (ARO) : Il y a 164 membres de la CPEES dans 17 pays d'Asie. La vice-présidente régionale pour l'Asie représente la CPEES lors des réunions du Comité régional des Membres d'Asie (ARMC), des Forums régionaux de conservation (FRC) pour l'Asie et au sein du Comité national pakistanais (PNC). Lors du FRC au Pakistan, en novembre 2019, la vice-présidente régionale pour l'Asie et la présidente de la CPEES ont organisé plusieurs événements sur les questions de genre, les droits et la gouvernance.

Région Asie occidentale (ROWA) : Le vice-président régional pour l'Asie occidentale a étendu la composition de la CPEES dans la région, s'est impliqué dans plusieurs dialogues, a collaboré aux réunions du comité national jordanien et a facilité la communication et les échanges. Le vice-président régional a publié un article intitulé « Evaluation of Human Rights and the Environment in Jordan » (Évaluation des droits de l'Homme et de l'environnement en Jordanie) dans le livre *Human Rights and the Environment: Legality, Indivisibility, Dignity and Geography* (Droits de l'Homme et environnement : légalité, indivisibilité, dignité et géographie) de James R. May et Erin Daly (éditeurs).

Région Afrique orientale et australe (ESARO) : Le vice-président régional pour l'Afrique orientale et australe s'est activement employé à accroître le nombre de membres en Afrique et à développer de vastes collaborations, notamment en travaillant avec les Membres, les gouvernements et le Programme de l'UICN sur l'économie sur les questions de comptabilité du capital naturel en Afrique, les questions d'utilisation équitable et durable des cours d'eau transfrontaliers autour du Grand barrage de la renaissance en Éthiopie, et aujourd'hui, avec la COVID-19, l'évaluation des impacts sur les espèces sauvages et le tourisme. Le vice-président régional a activement participé au Forum régional de la conservation d'ESARO.

Région Méso-Amérique et Amérique du sud (ORMACC et SUR) : Le vice-président régional pour la Méso-Amérique et l'Amérique du sud s'est activement employé à élargir la composition des membres dans la région et a contribué au Groupe de travail sur le CGRN. La CPEES s'est également impliquée dans la région méso- et sud-américaine lors des réunions de comités nationaux et régionaux (Foro Mexicano de UICN, 2018). La CPEES a également participé au Forum régional de la conservation de l'UICN-ORMACC en mai 2019, ainsi qu'au Forum régional de la conservation de l'UICN-SUR en août 2019 au Paraguay, lors duquel la CPEES a organisé un événement parallèle sur le CGRN. La CPEES a également joué un rôle actif dans le Congrès des parcs d'Amérique latine, en soutenant les membres de la CPEES et les OPA Membres de l'UICN, en collaborant au stand de l'UICN et en organisant une session plénière sur les acteurs sociaux de la conservation, ainsi que plusieurs autres événements parallèles.

Région Océanie (ORO) : La CPEES Océanie s'est concentrée sur l'élargissement de la composition des membres afin d'assurer une voix plus forte des îles du Pacifique dans la région Océanie et un engagement accru avec le Bureau régional de l'UICN pour l'Océanie. La vice-présidente régionale a impliqué les membres de la CPEES dans la Table ronde des îles du Pacifique sur la conservation de la nature, un organisme de suivi des avancées de la conservation dans la région. Elle a activement informé et conseillé ORO sur les domaines de travail de la CPEES, tels que le CGRN et les approches confessionnelles de la conservation, et a offert l'expertise des membres de la CPEES pour les projets / programmes d'ORO et pour l'analyse et l'élaboration du Cadre 2020-2025 pour la conservation de la nature et les aires protégées dans les îles du Pacifique. La CPEES a organisé un événement parallèle lors du FRC sur les questions de développement social, de gouvernance et de bien-être dans la gestion des ressources naturelles.

Région Amérique du nord : Suite à la création du Comité national américain, à Hawai'i en 2016, la présidente de la CPEES a activement soutenu le développement et la stratégie du Comité américain, en particulier la manière de faire participer davantage d'organisations américaines au Comité. La CPEES a apporté son soutien à plusieurs ateliers et réunions, ainsi qu'à des événements parallèles. Lors de la Conférence Communautés, conservation et moyens de subsistance, la CPEES s'est associée à la communauté nationale du Canada pour célébrer le 70^{ème} anniversaire de l'UICN. La CPEES a activement participé au Forum régional de la conservation pour l'Amérique du nord, en juin 2019.

Région Europe : Bien que la CPEES n'ait pas eu de vice-président régional pour l'Europe au cours de cette période, elle a engagé un dialogue avec le Bureau régional européen de l'UICN et l'UICN NL afin d'explorer la question des membres et des travaux politiques à développer. La CPEES a organisé sa réunion du Comité directeur à Tbilissi, Géorgie, en juin 2019, s'engageant auprès des Membres de l'UICN dans le pays par le biais d'un événement public et un partenariat avec CENN pour plusieurs activités du Comité directeur de la CPEES.

Travailler avec les Commissions de l'UICN : La CPEES partage deux groupes de spécialistes avec d'autres Commissions, à savoir le GS sur l'Utilisation durable et les moyens de subsistance (SULi) avec la CSE et le GS sur les Peuples autochtones, le droit coutumier et environnemental et les droits de l'Homme (SPICEH) avec la CMDE. SULi s'est avérée être l'initiative conjointe la plus efficace et la plus active de la Commission. La CPEES a également collaboré à plusieurs groupes de travail conjoints sur l'huile de palme et les forêts intactes, entre autres.

7. Engagement des jeunes générations

InterGens

Le président du TGER (en tant que coordinateur) ainsi que des collègues d'autres commissions de l'UICN (nommés : InterGens) ont terminé l'analyse de l'engagement des jeunes et des partenariats intergénérationnels au sein de l'UICN. L'analyse comprenait des recherches sur les modèles existants d'engagement des jeunes et de partenariats intergénérationnels, des recherches avec des intervenants clés et une vaste enquête fondée sur le sondage Compass de l'Institut de leadership collectif. L'analyse comprend des recommandations pour une mise en œuvre à court et à long terme. Le Secrétariat, les commissions et plusieurs organisations Membres de l'UICN fourniront une réponse à l'analyse lors du Congrès de l'UICN, en septembre 2021.

Sommet mondial virtuel de la jeunesse « *La nature, notre avenir* »

Le tout premier [Sommet mondial de la jeunesse de l'UICN](#) entièrement virtuel a eu lieu, en ligne, du 5 au 16 avril 2021, en prévision du Congrès mondial de la nature de l'UICN qui se tiendra du 3 au 11 septembre 2021 à Marseille, France, ainsi qu'en ligne. Dirigé par les six Commissions, le personnel du Secrétariat et des dizaines d'organisations Membres de l'UICN, il s'agissait du plus grand rassemblement virtuel organisé par l'UICN à ce jour, permettant à plus de 15 000 personnes du monde entier de s'inscrire gratuitement à un événement de 2 semaines dirigé par des jeunes. Les organisations et réseaux de jeunesse ont été soumis à un processus concurrentiel rigoureux afin d'organiser des ateliers interactifs de renforcement des capacités lors du Sommet. Plus de [60 ateliers thématiques](#) ont été organisés sur les thèmes de l'homme et la nature, les changements climatiques, les océans et l'eau douce, les droits et la gouvernance, et la technologie et l'innovation.

8. Communications, réseaux sociaux, lignes directrices et publications

Bulletin de la CPEES

Le [bulletin de la CPEES](#) est une plateforme précieuse pour des interactions actives entre les membres de la CPEES, permettant aux membres de la Commission de partager leurs informations, leurs recherches, leurs publications, leurs récompenses, leurs expériences sur le terrain, leur analyse des conférences et des processus internationaux, et bien plus encore. Il est publié en moyenne trois fois par an. En mai 2021, douze éditions ont été publiées au cours de la période quadriennale 2016-2020, et une autre était attendue avant le Congrès, en septembre 2021. Environ 240 articles ont été soumis par environ 150 membres de la Commission, y compris des articles d'un certain nombre de présidents de thèmes et de groupes de la CPEES. Les articles sont publiés sur le [site web de la CPEES](#), afin qu'ils restent localisables et consultables, et [une introduction aux articles](#) est incluse dans les bulletins d'information.

Réseaux sociaux : La CPEES utilise toute une gamme de réseaux sociaux pour interagir avec les membres et le grand public, avec divers degrés de succès. La [page Facebook de la CPEES](#) a été la présence sociale la plus réussie, avec 1 800 membres. La page Facebook du *Groupe de spécialistes des Peuples autochtones, des droits coutumiers et environnementaux et des droits de l'Homme* compte 400 membres, le *thème sur la Culture, la spiritualité et la conservation* compte 200 membres et 3 500 personnes suivent le Groupe de spécialistes de la CPEES et de la CSE sur l'Utilisation durable et les moyens de subsistance. Les membres des groupes Facebook de la CPEES ne sont pas nécessairement membres de la Commission, ce qui indique que l'utilisation des réseaux sociaux peut entraîner une plus grande participation du public. De même, nous utilisons également notre présence sur Facebook pour attirer des experts vers la Commission. La CPEES a lancé un compte Twitter avec 400 abonnés et, en 2020, un [site YouTube de la CPEES](#), afin d'y accueillir des sessions virtuelles et le matériel des réseaux sociaux.

Lignes directrices et publications

- **Article dans *Ecology and Society* (sous presse) sur « Le rôle des peuples autochtones et des communautés locales dans une conservation efficace et équitable »**

La CPEES-UICN, en collaboration avec des chercheurs autochtones et autres universitaires, a procédé à une revue systématique et à une synthèse narrative de 169 publications examinant comment les différentes formes de gouvernance influencent les résultats de conservation, en accordant une attention particulière au rôle joué par les peuples autochtones et les communautés locales. Les auteurs ont constaté que cette conservation équitable, qui habilite et soutient la gestion environnementale des peuples autochtones et des communautés locales, constitue la principale voie vers une conservation efficace à long terme de la biodiversité, en particulier lorsqu'elle est défendue par des lois et des politiques plus générales. L'article fournit des recommandations politiques sur la manière de mettre en place des transitions progressives de gouvernance dans le contexte des négociations en cours sur le cadre mondial pour la biodiversité pour l'après 2020.

- **Publication de l’UICN : Connaissances des pêcheurs traditionnels en matière de politique**

La CPEES-UICN, en partenariat avec le groupe Utilisation durable et moyens de subsistance de l’UICN, le Groupe de spécialistes des Vivaneau, des Dorades et des Gorettes de l’UICN, le Forum mondial des peuples pêcheurs et l’Agence pour l’Environnement d’Abu Dhabi, a élaboré une directive internationale intitulée [Lignes directrices de l’UICN pour le recueil des connaissances des pêcheurs à des fins d’élaboration de politiques et d’utilisation pratique](#). Ces lignes directrices proposent des orientations pratiques et théoriques sur la façon dont les connaissances des pêcheurs (autochtones, traditionnelles et fondées sur l’expérience) peuvent être recueillies pour l’élaboration de politiques de pêche et la gestion des ressources.

- **Reconnaître et respecter les APAC chevauchant des aires protégées – Série de lignes directrices de la CMAP**

La CPEES collabore à l’élaboration des lignes directrices de la CMAP afin d’éliminer certains des obstacles auxquels se heurtent les APAC pour obtenir reconnaissance et respect. Le [rapport](#) fournit des informations générales sur les APAC et leur reconnaissance dans le droit et les politiques internationaux actuels. Le cœur du volume partage des idées et des exemples de divers pays sur des situations de chevauchement entre APAC et aires protégées, fournissant des conseils sur la manière dont les APAC peuvent être reconnues, respectées et soutenues de manière appropriée dans les aires protégées de toutes les catégories de gestion et types de gouvernance de l’UICN.

- **Publications et ressources sur les communautés, la conservation et les moyens de subsistance**

La CPEES a poursuivi son engagement actif et son travail de soutien autour des communautés, de la conservation et des moyens de subsistance durables. Cette année, la CPEES a contribué à compiler les informations présentées et partagées lors de la [Conférence sur les communautés, la conservation et les moyens d’existence](#) dans les [Actes de la conférence et un Centre de ressources](#). Les actes incluent des articles, des présentations et des vidéos de la Conférence.

De plus, le livre [Communautés, conservation et moyens de subsistance](#), publié conjointement par la CPEES et le [Réseau de recherche sur la conservation communautaire \(CCRN\)](#), a été présenté en février 2021, suivi d’un événement public en mars 2021. Plus de 500 personnes ont assisté à la présentation publique du livre. Celui-ci aborde les principaux défis auxquels les communautés du monde entier sont confrontées. Il examine les motivations des communautés en matière de conservation, et ce qui peut être fait, à la fois pour la biodiversité et pour les moyens de subsistance. Il analyse qui prend les décisions, comment le pouvoir est géré et la grande importance des réalités autochtones dans le monde entier. Insistant sur une vision « systémique », il reconnaît que la société humaine et la nature sont interdépendantes.

- **Questions de Politique sur les défenseurs de l’environnement**

La CPEES travaille actuellement à un numéro spécial de *Questions de Politique* (#22) sur les défenseurs de l’environnement. Ce numéro spécial tissera des liens entre poésie, art, revues académiques, encadrés narratifs et témoignages afin de mettre en lumière le sort des défenseurs de l’environnement. La CPEES a travaillé à soutenir de multiples façons de partager les connaissances et une partie essentielle de la publication sera consacrée à une série de vidéos sur le sujet. Le numéro spécial sera disponible sur le [site web](#) et les vidéos sont en cours de conception pour être distribuées sur les réseaux sociaux, dans le but d’atteindre les communautés et leurs défenseurs.

9. Structure et gouvernance

Structure : La Commission est dirigée par une présidente élue par les Membres de l'UICN, et par une vice-présidente nommée par le Conseil de l'UICN sur recommandation de la présidente. Le Comité directeur (CD) de la CPEES est nommé conformément aux Statuts et Règlement de l'UICN et aide la présidente et la vice-présidente à orienter et coordonner les activités de la Commission. La manière dont la Commission s'organise pour obtenir des résultats dans les différents domaines de programme est laissée à la discrétion de la présidente, en consultation avec la vice-présidente et le Comité directeur, le cas échéant. La présidente est également membre votant du Conseil de l'UICN.

Les travaux de la Commission sont organisés en régions, thèmes et groupes de spécialistes ou groupes de travail en relation avec les thèmes. Tous les membres de la Commission peuvent appartenir à jusqu'à trois thèmes / groupes. Les régions, thèmes et groupes de spécialistes de la Commission, ainsi que leurs présidents, coprésidents et vice-présidents régionaux respectifs pour le mandat 2017-2020, sont énumérés et remerciés avec gratitude à [l'annexe A du présent rapport](#). La CPEES est soutenue par des points focaux au sein du Secrétariat de l'UICN. L'équipe du Secrétariat est composée de Stewart Maginnis (Directeur mondial du Groupe des Solutions fondées sur la Nature), Jenny Springer (Directrice du Programme mondial sur la gouvernance et les droits) et Seline Meijer (Chargée de Programme du Programme mondial sur la gouvernance et les droits). La CPEES est également soutenue par des points focaux régionaux dans cinq des bureaux régionaux (Asie, Asie de l'Ouest, Océanie, ORMACC, ESARO, SUR et Europe).

Gouvernance : Le Comité directeur de la CPEES est composé de 25 personnes : vice-présidents régionaux, présidents et coprésidents de la plupart des groupes de spécialistes et thèmes, ainsi que la présidente de la CPEES, la vice-présidente, le responsable des finances et la responsable exécutive (voir [l'annexe A](#) pour une liste des noms et fonctions). 64% des membres du CD sont des femmes et 20% sont autochtones. Les réunions ont constitué des espaces cruciaux pour mieux comprendre l'ampleur et l'interdépendance des questions sur lesquelles nous sommes appelés à travailler, et comment celles-ci se recoupent.

Une équipe de direction plus restreinte travaille avec la présidente à la gestion quotidienne de la Commission, mais toutes les questions stratégiques et politiques sont discutées par l'ensemble du Comité directeur, guidé par les règlements administratifs de la Commission dans toutes ses activités. Ces règlements ont été analysés, mis à jour et approuvés par le CD en juin 2019.

Trois réunions présentiels du Comité directeur de la CPEES ont eu lieu au cours de la période 2017-2020. Une réunion du comité exécutif s'est tenue à Airlie, en Virginie, en janvier 2017, et a permis d'établir un programme de travail initial et d'identifier des membres supplémentaires pour le CD. Les réunions présentiels du Comité directeur ont été les suivantes : 1) en septembre 2017, à Mbale, Ouganda, afin de valider le programme de travail avec l'ensemble du CD et rechercher des éléments supplémentaires, un calendrier de mise en œuvre, ainsi qu'un accord concernant l'engagement dans le cadre de la conférence Communautés, conservation et moyens de subsistance à venir, 2) en mai 2018, à Halifax, Canada, dans le cadre de la conférence Communautés, conservation et moyens de subsistance et axé sur l'examen des progrès réalisés par les différents groupes de la Commission, 3) en juin 2019, à Tbilissi, Géorgie, pour examiner les travaux de la CPEES, pour rédiger le nouveau mandat 2021-2024, et pour préparer le Congrès mondial de la nature de l'UICN 2020. Une réunion virtuelle a eu lieu en avril 2020 et une autre était prévue pour septembre 2020.

La CPEES a organisé deux réunions virtuelles en 2021, y compris une réunion de planification stratégique pour discuter et concevoir le prochain plan quadriennal. Au cours de cette réunion, la CPEES a invité les principaux collaborateurs et partenaires externes à l'UICN afin d'enrichir les discussions et renforcer la collaboration. Une dernière réunion du Comité directeur se tiendra de façon virtuelle au moment du Congrès afin d'évaluer et clore ce mandat. Les procès-verbaux de toutes ces réunions sont disponibles sur le portail des Membres de la CPEES. Tous les autres travaux du CD sont réalisés par courrier électronique ou réunions virtuelles.

10. Membres

En juin 2021, 1 300 membres de la CPEES étaient répartis entre les six groupes thématiques, les sept groupes de spécialistes (dont deux groupes inter-commissions) et les deux paniers de connaissances qui composent la Commission. Les communications de chacun de ces groupes sont facilitées par l'accès au Portail des Membres de l'UICN et aux outils de communication qui s'y trouvent. Certains groupes communiquent également via les réseaux sociaux, par exemple au moyen de groupes Facebook.

Il est urgent d'améliorer les outils de communication, car la connexion et la navigation sur le Portail restent un obstacle technologique et une contrainte de temps trop élevés pour que la plupart des présidents de groupe puissent le surmonter, et la communication avec les membres des différents groupes en pâtit.

Depuis 2017, la CPEES a amélioré l'analyse de ses membres en consignant l'appartenance autochtone et le genre, identifiant ainsi au moins 15% de membres autochtones et une répartition entre les sexes de 42% de femmes et 58% d'hommes.

Composition par thème et groupe – (Veuillez consulter les [annexes A et B du Rapport 2017-2020 de la CPEES](#) pour une explication des acronymes et plus de détails concernant les membres). Les deux paniers de connaissances (CGRN et PiN) regroupent le plus de membres de la Commission, suivis de près par le TGER (30%), le HWSL (28%) et le groupe inter-commissions SULi (28%). Les groupes et thèmes restants regroupent entre 3 et 18% des membres respectivement. Les demandes d'adhésion ont été suspendues pendant environ cinq mois en 2019, lors de la mise à jour des bases de données et des systèmes informatiques de l'UICN, et le processus d'adhésion est, depuis, beaucoup plus efficace et sécurisé.

La croissance entre les régions a été relativement constante, l'Europe de l'ouest, l'Asie du sud et de l'est, la Mésio-Amérique et l'Amérique du Sud, l'Amérique du Nord et Caraïbes, l'Océanie et l'Afrique représentant désormais 86% des membres de la CPEES. L'Asie de l'ouest et l'Europe de l'est, l'Asie du nord et centrale ne représentent chacune que 2% des membres de la CPEES.

11. Finances

La CPEES gère activement ses financements sous la direction de la présidente depuis 2017. Les priorités du Fonds de fonctionnement de la Commission (COF) comprenaient l'élargissement et la promotion des politiques, ainsi que des projets orientés vers l'action, conformément au mandat de la CPEES.

La CPEES a élaboré une demande de subvention afin que ses membres puissent solliciter un financement de soutien à leur travail. Les propositions ont été examinées par la présidente et la vice-présidente, et approuvées sur la base de leur pertinence par rapport à la mission de la CPEES, de leur impact potentiel, de leur efficacité et d'un ensemble de critères de sélection. Chaque thème et groupe de spécialistes au sein de la CPEES a reçu un soutien financier de diverses manières, mais la majorité des fonds ont été versés sous forme d'accords de mise en œuvre (contrats de consultants), de subventions et de soutien aux voyages.

Le COF a également été utilisé à des fins d'engagements stratégiques de la présidente à l'appui de la mission et du mandat de la CPEES par le biais de voyages, de réunions annuelles du Comité directeur, d'un soutien aux communications et autres coûts administratifs directs.

Les financements de contrepartie ont constitué un élément important des réalisations de la CPEES au cours des quatre dernières années. Tous les membres du CD ont activement travaillé pour obtenir des fonds de leurs propres organisations ainsi que d'organisations partenaires externes. Bien que les rapports sur le montant exact des financements de contrepartie et des coûts partagés cumulés par les présidents de thème et les membres de la CPEES varient, l'impact global de ces financements a certainement été l'une des clés du succès de la Commission. Conservation International a également pris en charge les coûts liés au bureau de la présidente, ainsi que certaines contributions en nature au salaire et aux voyages de la présidente et au temps de travail du personnel. [Veillez consulter l'annexe C du rapport 2017-2020 de la CPEES pour plus de détails financiers.](#)

[Annexe A révisée \(au 1er juin 2021\)](#)

Rapport 2017-2021, Annexe A, B et C

Commission des politiques environnementales, économiques et sociales (CPEES)

Présidente : Kristen Walker Painemilla

Annexe A : Présidents, coprésidents et responsables de la CPEES, 2016-2021

Au 1er juin 2021

Acronyme	Domaine / groupe	Nom	Nombre de membres
Présidente	Direction	Kristen Walker-Painemilla	
Vice-présidente	Direction	Ameyali Ramos	
Responsable exécutive	Direction	Iben Caroline Munck	
Responsable financier	Direction	Jonathan Scheller	
CGRN	Cadre de gouvernance des ressources naturelles (Panier de connaissances)	Jessica Campese (États-Unis)	624 membres
PiN	People in Nature (Panier de connaissances)	Helen Suich (Australie)	419 membres
CSC	Thème sur la Culture, la spiritualité et la conservation	Kevin Chang (États-Unis - Hawai'i) Ashley Massey Marks (États-Unis) Vatosoa RAKOTONDRAZAFY (Madagascar)	195 membres
ECON	Thème sur l'Économie	Nicholas CONNER (Australie)	111 membres
TGER	Thème sur la Gouvernance, l'équité et les droits	Melanie ZURBA (Canada)	391 membres
HWSL	Thème sur le Bien-être humain et les moyens de subsistance durables	DAWSON Neil (Royaume-Uni)	330 membres
TEP	Thème Environnement et paix	SAINTZ Galeo (Afrique du Sud) HSIAO Elaine (États-Unis)	167 membres
BBPA	Thème sur les Entreprises, les meilleures pratiques et la responsabilité	MADZWAMUSE Masego (Afrique du Sud)	116 membres
ReSpECC	Groupe de spécialistes sur la Religion, la spiritualité, la conservation de l'environnement et la justice climatique	ZOGIB Liza (Suisse)	140 membres
SPICEH - CPEES et CMDE	Groupe de spécialistes des Peuples autochtones, du droit coutumier et de l'environnement,	SENA Paul Kanyinke (Kenya) SHERPA Pasang Dolma (Népal) UPUN YOS Yeshing Juliana	213 membres

	et des droits de l'Homme	(Guatemala)	
SULi - CPEES et CSE	Groupe de spécialistes de l'Utilisation durable et moyens de subsistance	ROE Dilys (Royaume-Uni)	328 membres
SGG	Groupe de spécialistes des questions de genre	NOSHIRWANI Meher (Pakistan)	85 membres
LECN	Groupe de spécialistes : Économies locales, communautés et nature	Nicholas CONNER (Australie)	145 membres
SGGC	Groupe de spécialistes : Criminologie verte	Ines ARROYO-QUIROZ (Mexique)	46 membres
PATO	Groupe de spécialistes : Personnes et Océan	Nathan BENNETT (Canada)	34 membres
Asie	Vice-présidente régionale	NOSHIRWANI Meher (Pakistan)	345 membres
Afrique	Vice-président régional	Mersie Ejigu (Éthiopie et États-Unis)	413 membres
Océanie	Vice-présidente régionale	Elise Huffer (Fidji)	136 membres
Mésoamérique et Amérique du Sud	Vice-président régional	MUNGUIA Osvaldo (Honduras)	112 membres
Asie de l'Ouest	Vice-président régional	HAMMADEEN Aisa (Jordanie)	40 membres

Équipe de direction
Présidents des Paniers de connaissances de la CPEES
Présidents des Thèmes de la CPEES
Présidents des Groupe de spécialistes de la CPEES
Vice-présidents régionaux de la CPEES

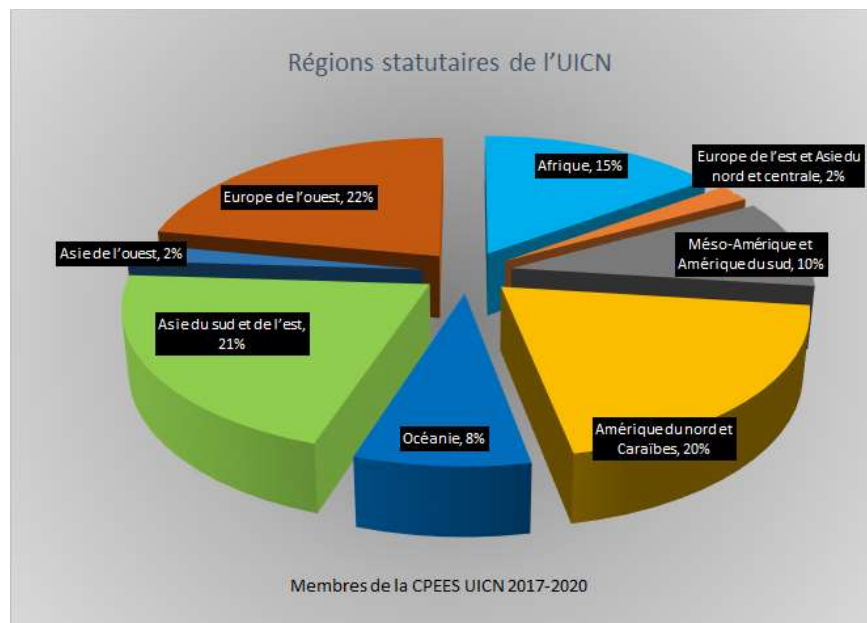
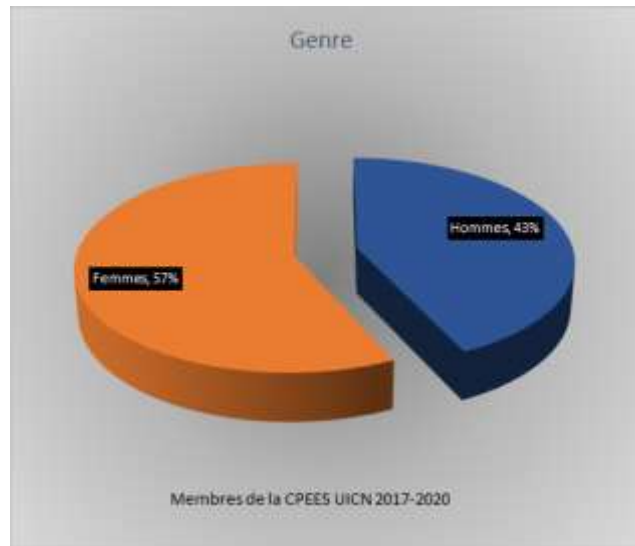
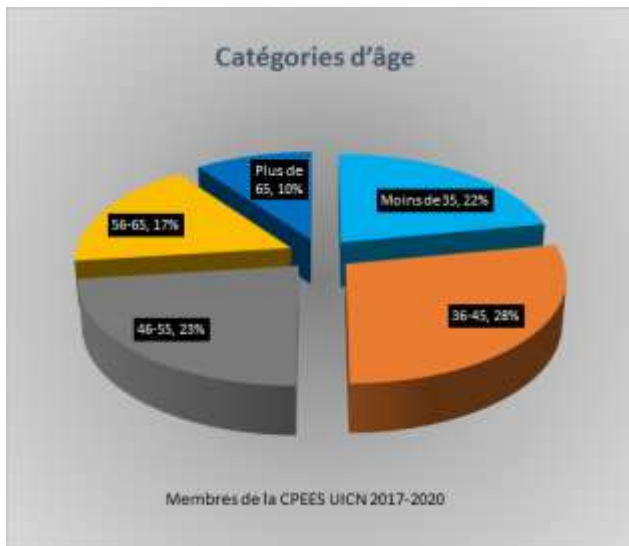
Présidents de thèmes ou de groupes pendant la période 2016-2020 n'étant plus en exercice

- Jenny Springer (États-Unis, TGER)
- Nigel Crawhall (Afrique du Sud, ReSpECC)
- Rosie Cooney (Australie, SULi)
- Francisco Rosado-Mai (Mexique, HWSL)

* Ces personnes ont démissionné pour raisons personnelles ou professionnelles

Annexe B : Informations supplémentaires concernant les membres
Au 1er juin 2021

Membres de la CPEES par région statutaire de l'UICN	2017	1 juin 2021	Pourcentage du total des membres en 2020	Croissance nette depuis 2017	Croissance proportionnelle depuis 2017
Asie de l'Ouest	13	23	2%	10	77%
Europe de l'Est, Asie Central et du Nord	21	24	2%	3	14%
Méso-Amérique et Amérique du Sud	60	131	10%	71	118%
Océanie	79	104	8%	25	32%
Asie du Sud et de l'Est	128	265	20%	137	107%
Afrique	133	201	15%	68	51%
Amérique du nord et les Caraïbes	154	257	20%	103	67%
Europe de l'Ouest	218	295	23%	77	35%
	806	1300		494	61%



Annexe C : Informations financières complémentaires

Au 31 juillet 2020

*Les détails ci-après comprennent des valeurs approximatives afin d'évaluer la valeur du bénévolat. Ces chiffres ont été obtenus de différentes façons, en particulier en ce qui concerne la part des coûts du temps salarial versé au soutien de la Présidente, les financements de contrepartie pour des événements / activités soutenus par le COF, ainsi que les évaluations des contributions faites par les membres de la CPEES.

Dépenses de la CPEES par an	
Année	Total des dépenses (USD)
2017	USD 180 521,62
2018	USD 189 923,04
2019	USD 181 623,97
2020 jusqu'au 31 juillet	USD 43 981,48

Dépenses de la CPEES par type de dépense				
Type de dépense	2017 (USD)	2018 (USD)	2019 (USD)	2020 (USD)
Budget annuel	(199 159,17)	(213 341,86)	(210 295,86)	(106 670,93)
Consultants	56 736,77	49 820,73	48 829,99	32 680,00
Subventions aux partenaires	-	10 107,28	13 525,90	-
Voyages	111 855,58	124 265,47	114 437,83	8 583,75
Ateliers et conférences	2 264,77	339,51	2 785,64	156,02
Publications et frais d'impression	2 080,33	2 852,64	883,63	269,20
Frais de bureau et frais administratifs généraux	6 164,43	1 195,67	324,22	2 266,84
Véhicules et équipements, coûts et entretien	-	362,64	-	-
Charges financières	-	589,10	368,47	98,93
Gains / (pertes) nets de change	1 419,75	390,00	468,28	(73,25)
Solde restant	(18 637,54)	(23 418,82)	(28 671,90)	(62 689,45)

Financement approximatif par domaine d'engagement

Domaines d'engagement de la CPEES	Dépenses CPEES 2016	Dépenses CPEES 2017	Dépenses CPEES 2018	Dépenses CPEES 2019	Dépenses CPEES 2020	Contrepartie à ce jour	Contribution totale
Thème sur la Culture		10 598,00	12 127,88	11 674,00	3 689,10	14 500,00	52 588,98
Thème sur le Bien-être humain		13 781,00	5 600,00	6 000,00	7 200,00	250 000,00	282 581,00
Thème Environnement et paix	5 250,00	20 000,00	4 365,35	6 203,74		175 000,00	210 819,09
Thème sur les questions de genre			2 282,35	3 381,75			5 664,10
Thème sur les Entreprises, les meilleures pratiques et la responsabilité			537,15	-			537,15
Thème sur l'Économie				3 185,79			
Thème sur la Gouvernance, l'équité et les droits				3 290,97	2 507,50		
Défenseurs de l'environnement				2 730,00	2 730,00		
Paniers de connaissances (CGRN, PiN, etc.)	2 000,00	33 600,00	9 844,93	-		152 500,00	197 944,93
Engagement régional		500,00	1 856,31	3 279,17	1 759,18	4 000,00	11 394,66
SPICEH : Aires de protection autochtones		8 596,00	900,00	18 187,42	4 500,00	1 000,00	33 183,42
Engagement entre les Commissions	1 000,00	3 000,00	20 355,92	3 000,00		3 300,00	30 655,92
Engagement politique (CDB, CCNUCC, déplacements de la présidente)	12 161,00	6 101,00	17 843,88	7 921,82		67 000,00	111 027,70
Comité directeur de la CPEES	5 519,00	30 214,00	68 023,75	71 502,07		15 000,00	190 258,82
Soutien aux Commissions	3 885,00	38 237,00	41 033,38	38 636,58	18 250,00	260 739,00	400 780,96
Services de traduction et consultants		8 554,00	340,32	518,56		1 000,00	10 412,88
Autres coûts directs	1 971,00	7 340,62	4 811,82	2 112,10	3 345,70	500,00	20 081,24
Réunion Conférence de Halifax						500 000,00	500 000,00
Valeur du volontariat de la CPEES*						6 156 250,00	6 156 250,00
Total	USD	USD	USD	USD	USD	USD	USD

*Les détails ci-après comprennent des valeurs approximatives afin d'évaluer la valeur du bénévolat. Ces chiffres ont été obtenus de différentes façons, en particulier en ce qui concerne la part des coûts du temps salarial versé au soutien à la Présidente, les financements de contrepartie pour des événements / activités soutenus par le COF, ainsi que les évaluations des contributions faites par les membres de la CPEES.